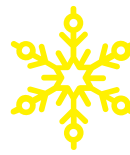


# infos LOCATAIRES



[www.oph-plainecommunehabitat.fr](http://www.oph-plainecommunehabitat.fr)

[fplainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)

*Plaine Commune  
Habitat vous  
souhaite une  
bonne année  
2021 !*



**BIENTÔT UN  
NOUVEAU SERVICE :**

## Une borne pour payer son loyer par carte bancaire

**D**ans les prochains jours, Plaine Commune Habitat va équiper l'accueil du siège et des agences, de **bornes de paiement, accessibles aux horaires habituels d'ouverture**. Ce nouveau service répond au souhait de nombreux locataires désirant régler leur loyer par carte bancaire directement à l'office. Pour payer, il vous suffira de **vous munir de votre quittance et d'une carte bancaire**. Dotée d'un écran tactile, la borne vous permet de vous connecter à votre compte et procéder au paiement, imprimer ou recevoir votre reçu par mail ou SMS. En cas d'oubli de votre quittance, vous aurez la possibilité de vous connecter avec votre numéro d'intitulé. Dans les deux cas, la connexion au compte reste **simple et sécurisée**.

### Améliorer la qualité de service

Cette nouvelle offre de service s'inscrit dans un projet global d'amélioration de la qualité de service, tout en facilitant vos démarches. **À terme, ces bornes vous permettront d'accéder directement à votre compte locataires**, d'imprimer des duplicatas de quittances, mettre à jour informations personnelles... Ce dispositif sera également complété par la mise en place, en cours d'année, d'une application mobile vous permettant d'accéder à de nouveaux services, 24h/24 et 7j/7.

**Ce service s'ajoute au paiement en ligne qui reste toujours accessible sur le site Internet de l'office.**

**Une communication et un accompagnement spécifique** seront mis en place pour vous faciliter l'utilisation des bornes de paiement.

### APL EN TEMPS RÉEL

La réforme du calcul de l'APL entre en application au 1<sup>er</sup> janvier 2021. À partir de cette date, l'aide au logement sera calculée avec les revenus des 12 derniers mois, sur la base du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. La Caisse d'allocations familiales (Caf) procèdera au calcul du montant de votre APL tous les trois mois. Si besoin, **la CAF pourra vous contacter pour la déclaration de vos revenus qui n'ont pas pu être récupérés**.



**Pour toute question, contactez votre CAF aux coordonnées habituelles**

# Végétalisons ensemble les jardinières collectives !



**T**out au long de l'année, Plaine Commune Habitat a mené une grande opération de végétalisation des jardinières collectives situées au pied des bâtiments. Le dernier projet de l'année a concerné la résidence Simounet à Saint-Denis.

Au sein de cette résidence, l'office a prêté main-forte à l'amicale des locataires pour travailler sur l'appropriation de plusieurs espaces extérieurs. L'objectif est d'embellir ces lieux de manière collective en y réalisant des plantations.

Suite à une concertation avec l'amicale, la structure d'insertion TERRITOIRES a réalisé la mise en place d'un récupérateur d'eau, l'apport en terre végétale, et le don de bulbes. Ces végétaux ont été plantés par les locataires durant le mois de novembre, dans le respect des gestes barrières, et viendront fleurir ces espaces au printemps prochain.

Ce projet sera poursuivi et renforcé en 2021, lorsque les conditions sanitaires le permettront, afin de rassembler davantage de locataires.

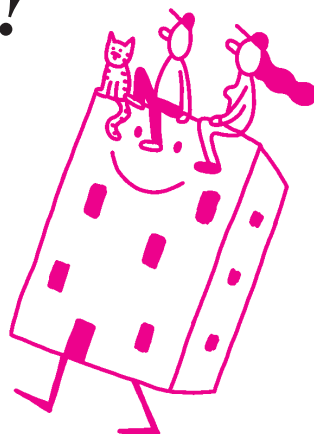
## Assurer, c'est protéger !

**ASSURANCE  
HABITATION**

**S**ouscrire à une assurance multirisques habitation vous protège en cas d'incendie, de dégâts des eaux, d'infraction ou de tout autre sinistre. Vous pouvez être responsable et/ou victime des dommages causés chez vous, chez vos voisins ou dans l'immeuble, même en votre absence. En cas de sinistre, votre assureur prendra en charge, sous certaines conditions, le montant des dommages.

**L'ASSURANCE HABITATION EST OBLIGATOIRE** et doit être renouvelée chaque année.

■ Transmettez dès à présent votre attestation d'assurance à votre gardien ou votre agence.



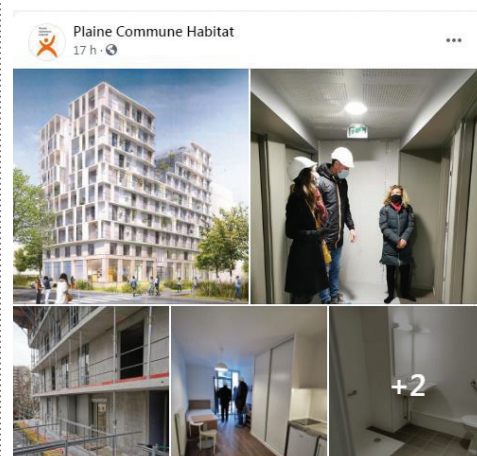
## Rejoignez nos équipes !

Plaine Commune Habitat recrute :

- Adjoint directeur d'agence H/F
- Agent de régie peintre H/F
- Assistant administratif H/F
- Assistant juridique marchés publics H/F
- Gardien d'immeubles H/F
- Responsable de secteur H/F
- Technicien de proximité H/F

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à [recrutement@plainecommunehabitat.fr](mailto:recrutement@plainecommunehabitat.fr) ou sur le site internet [oph-plainecommunehabitat.fr](http://oph-plainecommunehabitat.fr), rubrique : rejoindre nos équipes.

## Vu sur



■ **10 décembre 2020** : visite du logement témoin de la future résidence étudiante de 150 logements, située à deux pas du métro Saint-Denis université, en présence du président de l'office, Adrien Delacroix, et de la vice-présidente, Oriane Filhol.